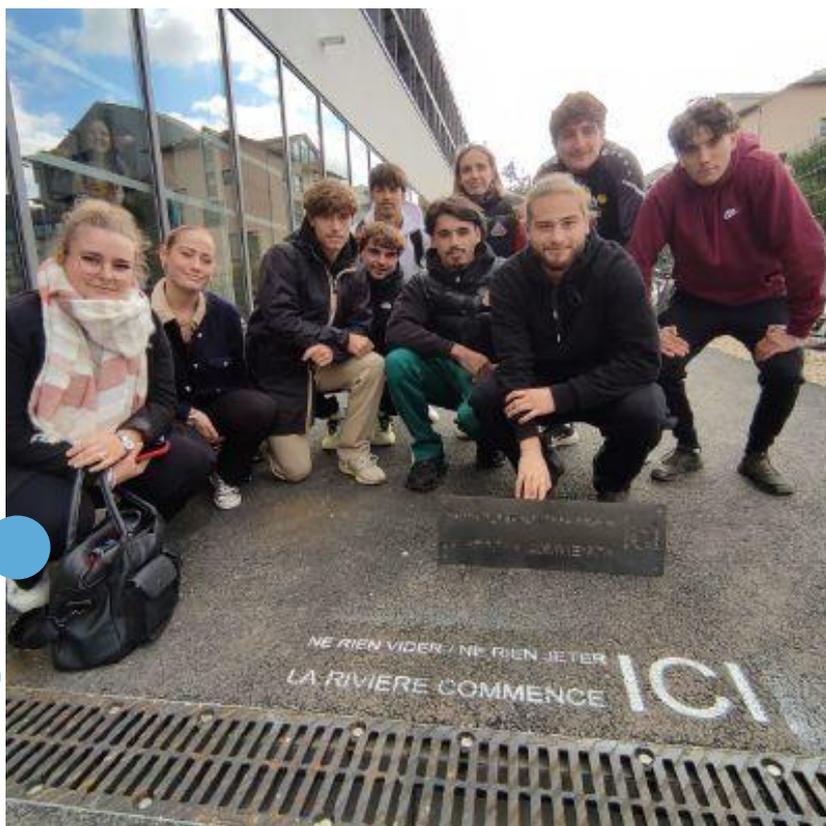


RAPPORT D'ACTIVITÉS

EPAGE
Aveyron Amont

2024



1/ L'EPAGE Aveyron Amont - syndicat mixte du bassin versant

1.1/ Contexte p2

1.2/ Les compétences et l'organisation p3

1.3/ Bilan financier p5

2/ Les principales actions

2.1/ La 5ème année du contrat de rivière Aveyron amont p6

2.2/ Les travaux de gestion des milieux aquatiques p8

2.3/ La prévention des inondations, l'engagement d'un programme dédié p10

2.4/ Inciter les pratiques agricoles vertueuses – dynamique espace rural p12

2.4/ Accompagner les artisans et industriels – dynamique zone urbaine p12

2.6/ Les missions transversales p13

2.7/ La sensibilisation p14

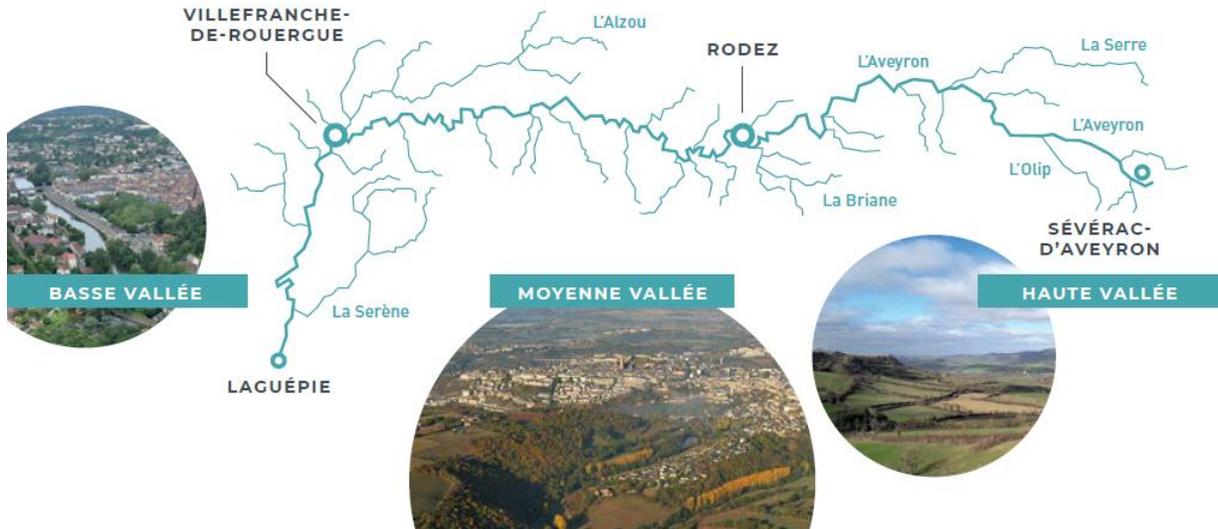


1/ L'EPAGE Aveyron Amont - syndicat mixte du bassin versant

1.1/ Contexte

Les chiffres clés du bassin versant Aveyron amont

Il concerne l'Aveyron, de sa source à la confluence avec le Viaur, et tous ses affluents.



1 560 km², + 2 000 km de cours d'eau, 104 000 habitants
1 région, 3 départements, 14 communautés de communes ou d'agglomération, 83 communes

Les principales étapes de la structuration à l'échelle du bassin versant

Le syndicat est issu de la volonté des 3 anciennes structures gestionnaires des milieux aquatiques (le SIAH HVA, Rodez Agglomération, et le SIAV2A) de travailler ensemble à l'échelle du bassin versant. Cette organisation traduit la nécessité d'assurer une **gestion solidaire, tant amont/aval qu'urbain/rural**, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

Après 4 années de préfiguration au sein de l'association APCRAA le Syndicat Mixte du bassin Versant SMBV2A a été créé au 1^{er} janvier 2017.

En 2018, après discussions avec les EPCI-FP, le syndicat prend en charge la **compétence GEMAPI**. En 2020 toutes les EPCI-FP du bassin versant adhèrent au SMBV2A.

En 2024 le Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont obtient **la labélisation EPAGE**. Nous sommes reconnus comme l'acteur de plein exercice pour la gestion et l'aménagement durable des cours d'eau et milieux associés tout en contribuant à la prévention des inondations. **Le SMBV2A devient l'EPAGE Aveyron Amont.**

2009 : étude d'opportunité

2012 : création de l'association de préfiguration APCRAA

2017 : création du SMBV2A, dissolution du SIAH HVA et du SIAV2A

2018 : intégration de la compétence GEMAPI

2020 : adhésion de toutes les EPCI-FP du bassin versant au SMBV2A (Arrêté 12-2020-03-03-001)

2024 : labélisation EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux)



1.2/ Les compétences et l'organisation

La labélisation EPAGE

La labellisation EPAGE permet à des syndicats mixtes de se voir reconnaître comme **Établissements Publics d'Aménagement et de Gestion de l'Eau** pour leurs actions sur la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et la prévention des inondations. La demande du SMBV2A, déposée en avril 2023, a été approuvée par le préfet de région et le comité de bassin Adour-Garonne. Cette reconnaissance, ne modifie pas les compétences ou les activités du syndicat mixte. **Le label EPAGE Aveyron Amont reconnaît l'engagement des collectivités locales, à l'échelle appropriée du bassin versant, pour mettre en place une politique locale et durable de gestion de l'eau.**

Un EPAGE pour exercer la compétence GEMAPI

L'EPAGE Aveyron Amont exerce pour le compte de ses adhérents, les EPCI-FP (communautés de communes et d'agglomération) du bassin versant Aveyron amont, les **compétences GEMAPI et COMPLEMENTAIRE GEMAPI.**

GEMAPI, C. envir., art. L. 211-7, I

- 1° L'aménagement des bassins versants
- 2° L'entretien et l'aménagement des cours d'eau
- 5° La défense contre les inondations
- 8° La protection et la restauration des zones humides

L'EPAGE Aveyron Amont a pour objet la gestion et l'aménagement durables des cours d'eau et milieux, tout en contribuant à la prévention des inondations.

À ce titre nous accompagnons techniquement et administrativement tant les collectivités que les professionnels et les particuliers. L'EPAGE Aveyron Amont intervient sur de nombreuses thématiques du stade animation et études au stade travaux :

- la mise en place de politiques publiques de l'eau dont le contrat de rivière,
- la restauration et l'entretien des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides, ...)
- la prévention des inondations,
- le suivi qualitatif et quantitatif de la ressource en eau et des milieux aquatiques,
- la sensibilisation et la valorisation des richesses naturelles liées aux milieux aquatiques.

Les élus

Les 14 communautés de communes ou d'agglomération ont des représentants qui siègent au conseil syndical. Le nombre de représentants est fonction de la population dans le bassin versant. Ces élus titulaires et leurs suppléants ont un pouvoir délibératif.

De plus, à l'échelle de chaque commune, ou commune déléguée, un élu référent est désigné. Cet élu a un rôle consultatif, en étant par exemple associé à l'élaboration et à la déclinaison des programmes d'actions.



Une représentativité équivalente, entre Président et Vice-Président, est assurée pour chaque sous bassin :

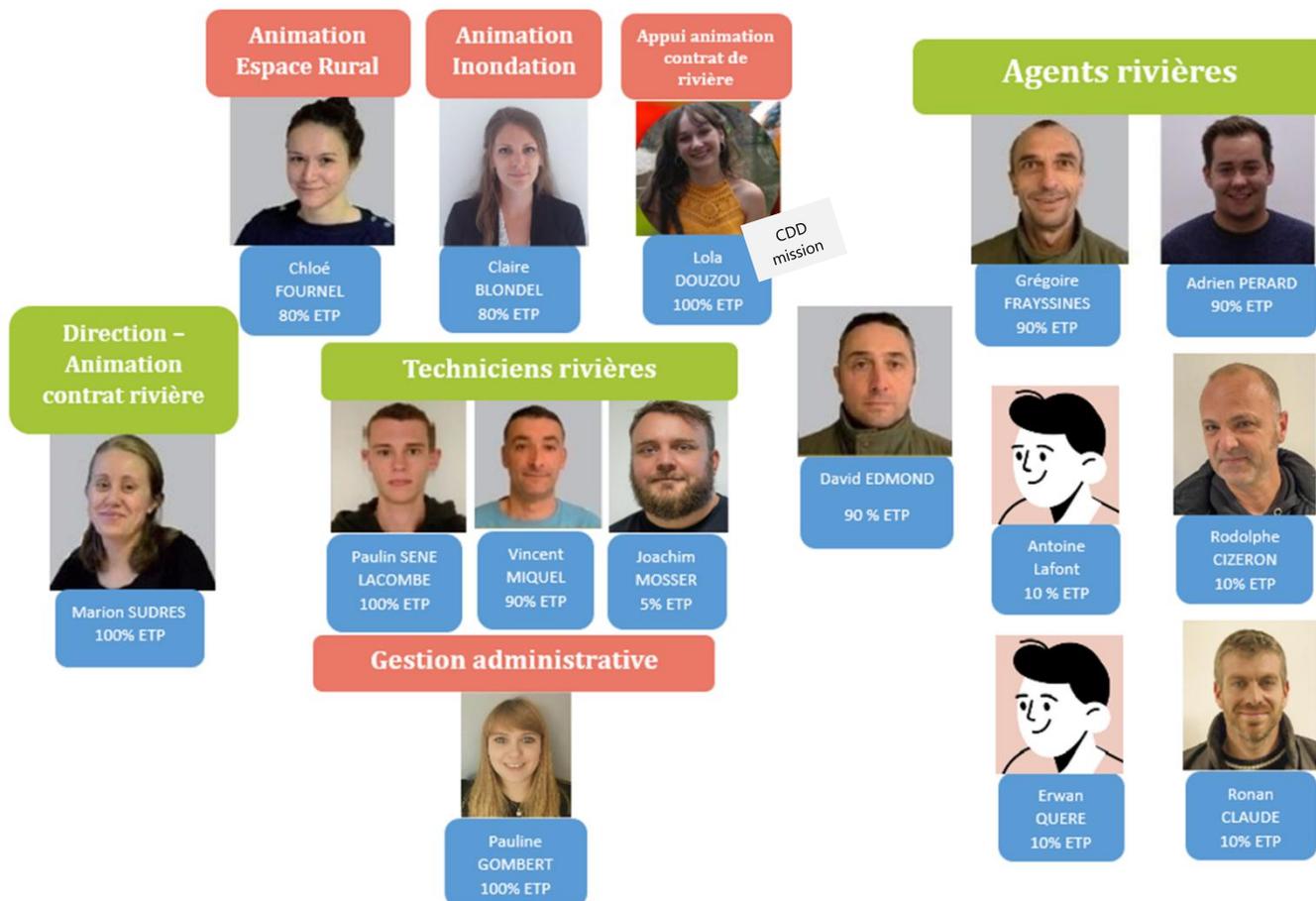
- (A) Michel Artus, Président et représentant la basse vallée
- (G) Patrick Gayrard, 1er Vice-Président et représentant la Vallée Médiane
- (C) Sébastien Cros, 2ème Vice-Président et représentant la Haute Vallée

Pour consulter la liste des élus rendez-vous sur : <http://aveyronamont.fr/index.php/lequipe/>

L'équipe technique

2024 : Deux départs et deux arrivées au sein de l'équipe technique (~10 ETP)

Suite au départ d'Oussema AROUS, le syndicat a recruté Claire BLONDEL pour animer le volet prévention des inondations. Durant cette période de transition, un CDD de contrat de projet a été proposé à Lola DOUZOU pour poursuivre ses missions d'appui à l'animation du contrat de rivière. Cette nouvelle organisation permet de maintenir un autofinancement de la masse salariale constant. Par ailleurs, après le départ de Christian BONNEFOI, Antoine LAFONT a été recruté en tant qu'agent rivière, spécialisé grimpeur-élagueur.



Rodez Agglomération et la CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron dans le cadre du transfert des compétences, mettent à disposition leur personnel et matériel :

- Rodez Agglomération, 90% : 1 technicien rivière et 3 agents rivières
- CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, environ 5% : 1 technicien rivière et 4 agents rivières

L'association des syndicats mixtes de bassins versants Tarn Aveyron met à disposition du SMBV2A des services mutualisés : 2 ETP gestion des données cartographique (SIG) et 1 ETP appui à l'élaboration des documents d'urbanismes.

En 2024 le partenariat SIG a d'actualiser et de de bancariser les données Aveyron amont, de fournir un accès simplifié et opérationnel au cadastre, de réaliser une cartographie de la sensibilité des sols à l'érosion et de suivi des assecs des cours d'eau l'été à l'échelle du bassin Tarn Aveyron. Le service travaille sur une cartographie interactive pour suivre la réalisation des travaux GEMAPI. La mission Eau Urbanisme a été sollicitée par de nombreuses collectivités dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de leur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : soit pour la transmission de données, soit pour l'appui à l'intégration des enjeux eau.

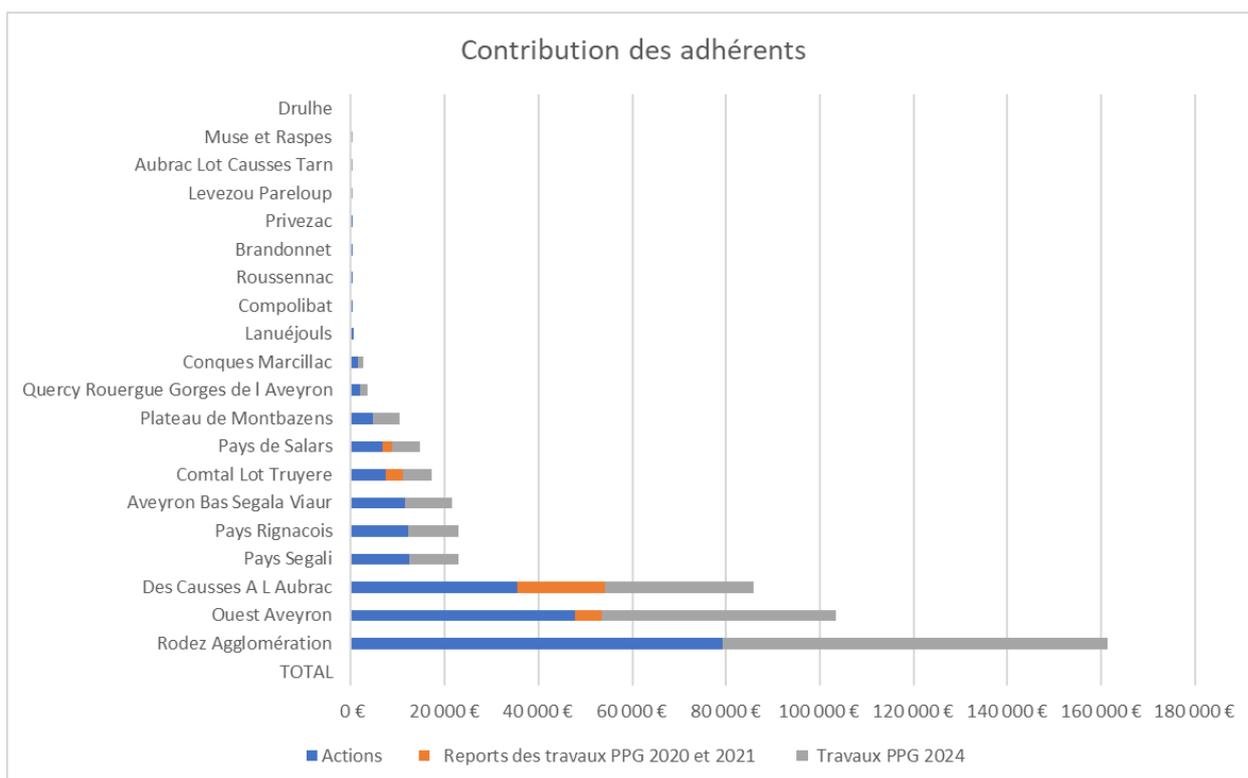
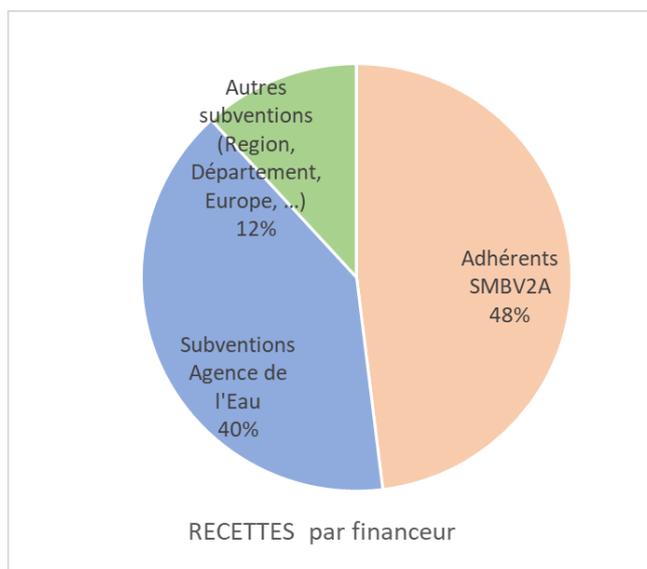
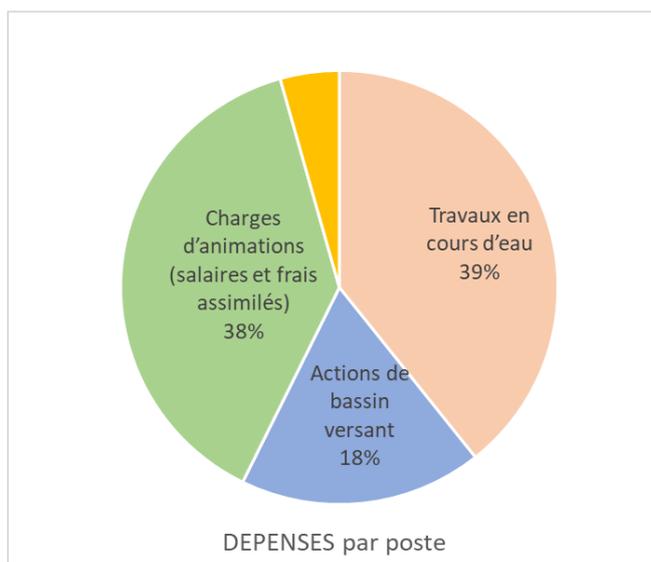
En 2024, l'EPAGE Aveyron Amont a reçu de nombreuses demandes de stages. L'EPAGE Aveyron Amont n'a pas accueilli de stagiaire cette année mais a recruté un apprenti pour appuyer les missions du PPG. Guilhem TIROT a rejoint l'équipe en septembre 2024, il prépare actuellement une licence professionnelle Agir Pour la Transition Ecologique.

1.3/ Bilan financier

En 2024 le compte administratif du SMBV2A s'établit comme suit. Les dépenses sont à 39% des travaux en cours d'eau, 13% des actions de bassin versant, 40% des charges d'animations (salaires et frais assimilés) et 9% des frais à caractère généraux.

Compte Administratif 2024	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	679 400,36 €	324 779,1 €
Recettes de l'exercice	673 293,68 €	502 679,14 €
Solde d'exécution	- 6 106,68 €	177 900,04 €
Report de 2023	289 045,02 €	- 82 256,31 €
RAR dépenses	/	863 885,82 €
RAR recettes	/	837 270,99 €

L'EPAGE Aveyron Amont est financé par des subventions publiques et la contribution de ses membres. Les adhérents contribuent au titre des actions dites de bassin versant via une clé de répartition basée sur la population et leur superficie ramenée au bassin versant Aveyron amont, mais également au titre des autres actions menées sur leur territoire.



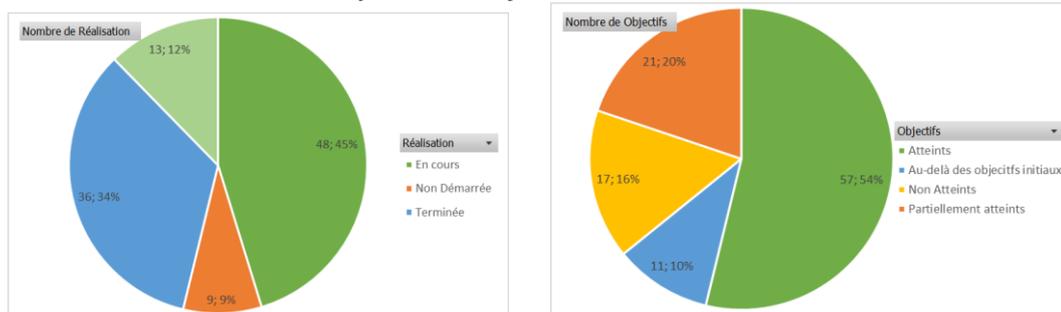
2/ Les principales actions

2.1/ La 5^{ème} année, et dernière année, du contrat de rivière Aveyron amont

Le contrat rivière Aveyron amont est la concrétisation d'une démarche initiée depuis de nombreuses années par les acteurs du territoire, de plus en plus préoccupés par la dégradation de leurs milieux aquatiques. Les cours d'eau souffrent d'une **qualité physico-chimique dégradée**, d'**étiages sévères**, et de **dysfonctionnements marqués** sur certains tronçons. Le contrat de rivière est un engagement « moral », technique et financier entre les maîtres d'ouvrages locaux et les partenaires financiers. **Le contrat comprend 104 actions pour un montant total prévisionnel de 20,7 millions d'euros TTC.**

Etat d'avancement du contrat de rivière

Au 31 décembre 2024, 91% des actions sont en cours ou terminées. 64% des actions ont atteint les objectifs initiaux. 69 % des actions ayant des objectifs non atteints sont encore en cours.



Ce premier bilan sera enrichi au cours des 9 premiers mois de l'année 2025 par une évaluation quantitative des réalisations et des financements alloués, ainsi qu'une étude sur l'évolution de la qualité des cours d'eau. Une fois les freins et leviers identifiés, un nouveau programme d'action sera élaboré. L'objectif est de proposer ce programme avant mars 2026. Les nouvelles équipes en place finaliseront la déclinaison de ce programme 2026 – 2032.

La lutte contre les pollutions

Ce volet concerne **l'amélioration de la qualité physico-chimique des eaux**. Estimé à hauteur de 8 millions d'euros, c'est le volet le plus conséquent financièrement. Parmi les actions majeures, on peut citer : des études et travaux pour améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement collectifs, des actions en partenariat sur les pollutions dispersées du ruthénois (plus de détail 2.2), des aides dérogatoires à la réhabilitation ANC identifiés prioritaires pour la baignade.

La gestion des milieux aquatiques

Plusieurs actions ont déjà été identifiées pour **améliorer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau**. Il est notamment prévu la mise en œuvre de tranches de travaux sur les milieux aquatiques (plus de détail 2.3) et la construction et la déclinaison de programmes d'actions agricoles sur les bassins versant de l'Olip, de la Briane et des Serènes (plus de détail en 2.4).

La prévention des inondations

Pour un montant de 2,1 millions d'euros, ce volet concerne **l'engagement d'un programme dédié aux inondations le PAPI**, avec la mise en place de diverses actions (plus de détail 2.5)

La gestion durable de la ressource

Ce volet concerne, pour 1,8 millions d'euros, **les solutions fondées sur la nature pour stocker l'eau dans les sols**, l'optimisation de la gestion en plans d'eau, l'adaptation face au changement climatique.

La gestion concertée du bassin versant Aveyron amont

Pour un montant de 2,2 € millions d'euros, ce volet concerne le suivi de l'état des masses d'eau, **la coordination des actions, l'animation et la communication** du contrat (plus de détail 2.5)

2.2/ Lutter contre les pollutions accidentelles, sensibiliser le grand public et accompagner les professionnels - **Dynamique zone urbaine**

La rivière Auzou, s'écoulant entre Sébazac-Concourès et Rodez, est **victime de nombreuses pollutions accidentelles**. Trop souvent les grilles d'eaux pluviales sont considérées comme des avaloirs de « tout à l'égout ». Un programme d'actions multipartenarial (EPAGE Aveyron amont, CCI de l'Aveyron, CMA de l'Aveyron, Rodez Agglomération et Agence de l'Eau Adour Garonne) est en cours de déclinaison. Au cours de l'année 2024, plusieurs actions ont été engagées auprès des professionnels, des collectivités et du grand public pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Aveyron dans la traversée de l'agglomération et de son affluent ruthénois la rivière Auzou.

Formation des futurs professionnels au devenir de l'eau

Durant l'année scolaire 2023-2024, **18 animations sur le devenir de l'eau ont été réalisées** au centre de formation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron. Ces séances animées par CPIE du Rouergue ont permis de sensibiliser les futurs professionnels du territoire aux enjeux de l'eau. Au programme, redécouverte du grand et du petit cycle de l'eau, apprentissage de la notion de bassin versant, calcul de la consommation d'eau personnelle et professionnelle, ...



Formation des apprentis - CFA

Au total, **370 apprentis et toute l'équipe enseignante ont été sensibilisés**. 21 animations sont reconduites pour l'année scolaire 2024-2025.

Diagnostics environnementaux à destination des professionnels

Sur l'agglomération ruthénoise, des diagnostics environnementaux à destination de professionnels volontaires ont été proposés tout au long de l'année 2024 afin de les accompagner vers des pratiques plus vertueuses pour l'environnement et économiquement viable. Ces dispositifs, pris en charge à 100% par les partenaires, répondent à 3 objectifs :

- Améliorer la connaissance du réseau d'assainissement
- Identifier les dysfonctionnements et les améliorations à envisager pour les entreprises en matière de gestion des déchets, de gestion des rejets d'eaux, de prévention des pollutions, ...
- Identifier les besoins des entreprises en matière d'investissements adaptés

5 diagnostics ont été réalisés durant l'année 2024, cette action continue en 2025 !

Rencontre entre les polices municipales, l'OFB et le parquet de Rodez



Intervention avec le Vice-Procureur, les polices municipales et l'OFB

Le vendredi 27 septembre 2024, une demi-journée d'échange a été organisée en présence de M. le Vice-Procureur, avec les polices municipales de Rodez, Onet-le-Château et Villefranche-de-Rouergue, ainsi que l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Cette rencontre a permis de **fournir des « outils » aux polices municipales pour faire face aux pollutions accidentelles observées sur le terrain**. À l'issue de cette réunion, une feuille de conduite à tenir en cas de pollution a été mise en place.

Ne rien jeter, ne rien vider, la rivière commence ici

Si, les eaux usées sont acheminées à la station d'épuration, les eaux pluviales sont rejetées directement dans le milieu naturel, sans filtre, ni traitement. Il est donc bon de rappeler aux piétons avec un message simple « ne rien jeter, ne rien vider, la rivière commence ici » que tout ce qui passe dans les grilles d'avaloir se retrouvera irrémédiablement dans rivière avec les conséquences qui en résultent.

Plus de 50 sensibilisations sur les grilles d'eaux pluviales



1 des 50 interventions réalisées

2.3 / Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - Zoom sur les travaux PPG GEMAPI

Les « renaturations » de cours d'eau

Dans le cadre des remembrements menés lors des précédentes décennies, des cours d'eau ont été rectifiés, déplacés et busés. Ces travaux ont été réalisés pour le développement de l'activité agricole et l'expansion des zones urbaines. Ces aménagements ont été pensés pour évacuer au maximum les eaux des sols. Les cours d'eau ont vu leurs débits estivaux chuter de manière importante. A l'inverse, lors de précipitations, les niveaux d'eau augmentent de manière rapide et aggravent les inondations à l'aval. **Ces milieux anthropisés ont perdu leur capacité naturelle d'autoépuration des eaux et ils abritent peu ou pas de biodiversité.**

5 chantiers de renaturation ont été réalisés : le ruisseau du Lenne (Causses Aubrac), la Serre et le ruisseau de Coussergues (Causse Aubrac), le ruisseau des plaines (Comtal Lot Truyère), ainsi que le Roudoulou et l'Auterne (Rodez Agglomération).

Au total, 780 mètres de cours d'eau ont été renaturés. Certains de ces chantiers ont également inclus la pose de clôtures et la plantation d'arbres.

Le débusage du ruisseau du Lenne s'est accompagné sur le hameau de Lenne par la création du réseau d'assainissement et de la station d'épuration (MO Commune de Saint Martin de Lenne), du renouvellement du réseau d'eau potable (MO SIAEP de la haute vallée de l'Aveyron) et aussi de l'enterrement des réseaux (MO SIEDA)

Pour la renaturation de l'Auterne, un travail de concertation et de dialogue a été réalisé auprès des commerçants de la zone des Moutiers. Le projet a ainsi été accepté par les usagers du site. Depuis 2019, plus 1000 T de recharge sédimentaire ont été réalisées sur l'Auterne.



Le Lenne – Causses Aubrac



L'Auterne – Rodez Agglomération



Abreuvoir Gravitaire

Les chantiers « clôtures abreuvements »

Une divagation trop importante du bétail dans le cours d'eau entraîne des dégradations conséquentes sur le milieu aquatique au droit de la parcelle et à l'aval : dégradation de la ripisylve, soulèvement de particules fines, déjections animales, ... Le technicien rivière échange avec l'exploitant agricole, pour trouver le système de clôtures et d'abreuvement les plus adaptés en fonction de la situation. Les systèmes les plus courants sont les rampes d'abreuvement, les passages à gués et les abreuvoirs gravitaires.

En 2024, plus de 5 km de clôtures ont été mises en place associées à 22 systèmes d'abreuvement

Les chantiers de traitement de ripisylve et de plantations

Pour le traitement, les branches mortes de tailles importantes et les arbres penchés de manière inquiétante sont coupés, les embâcles susceptibles de générer des désordres sont retirés. **Le devoir d'entretien de la ripisylve revient aux propriétaires riverains.** Les modalités d'interventions sont :



- soit un propriétaire riverain sollicite le syndicat pour évacuer un arbre basculé dans la rivière. L'EPAGE Aveyron Amont intervient et le propriétaire s'engage, via la signature d'une convention, à traiter par ses moyens tous les arbres menaçants et peupliers matures identifiés dans un délai de 18 mois
- soit l'EPAGE Aveyron Amont se substitue, uniquement dans le cadre de l'intérêt général, ces chantiers sont identifiés dans le PPG

Pour les chantiers de plantations, les essences sélectionnées sont locales et adaptées : chêne, frêne, érable, tilleul, merisier, fusain, viorne, aubépine, sureau, cornouiller, noisetier, ...

1.2 km de traitement de ripisylve (hors intervention en zones urbaines)

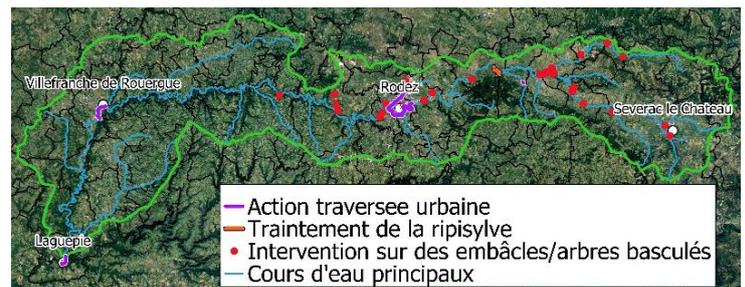
7 km de plantations, de regarnissage de ripisylve (524 arbres et arbustes) et de débroussaillage autour des jeunes plants



L'enlèvement des embâcles

Les embâcles sont des accumulations naturelles de débris végétaux apportés par le cours d'eau auxquels viennent souvent s'ajouter des déchets. Ces embâcles ne posent pas de problème d'un point de vue écologique, au contraire, ils constituent des micro-habitats convoités aussi bien par la faune aquatique que terrestre.

Néanmoins, lorsque ces embâcles se forment au droit d'un ouvrage ou à son amont immédiat, le risque d'inondation et de dégradation de l'ouvrage peut être augmenté. Cette année 2024 a été marquée notamment par les interventions rapides et nécessaires sur la Commune de Sévérac d'Aveyron suite aux crues du mois d'octobre.



L'équipe est intervenue sur 38 sites soit environ 330 m³ d'embâcles sortis des eaux

La lutte contre les espèces invasives EEE

Les EEE désignent les espèces animales ou végétales, introduites par l'Homme dans un milieu où elles n'existaient pas avant, et qui représentent une menace pour les écosystèmes. Elles peuvent rapidement proliférer, elles n'ont pas de prédateurs et leurs impacts négatifs sont très nombreux.

En 2024, **6 espèces** ont été concernées par des interventions ponctuelles ou régulières selon les sites



Le 1^{er} foyer européen de l'écrevisse à taches rouges, *Faxonius rusticus*, a été découvert en 2019 sur notre bassin versant. Depuis, **6342 écrevisses ont été capturées et détruites**, principalement dans le plan d'eau d'Inières, avec 1093 captures dans les cours d'eau, dont 16 sur le cours médian de la Briane. Plusieurs méthodes de captures ont été mises en place avec des résultats encourageants. Les données collectées permettent d'optimiser ces techniques : sélectionner les meilleurs sites pour installer de nouveaux pièges, optimiser le temps lors des futures interventions (prospections nocturnes ou pompages dans les mouilles), utiliser la compétition interspécifique avec l'écrevisse signal comme stratégie de lutte biologique.

2.4/ Gestion des milieux aquatiques : Inciter les pratiques agricoles vertueuses – Dynamique espace rural

Evaluation de la vulnérabilité des élevages du bassin versant au changement climatique

En 2024, en partenariat avec l'EPAGE Viaur et la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, un échantillon de 20 exploitations de filières et de petites régions agricoles différentes, a été auditionné dans le cadre d'une étude portant sur la vulnérabilité des élevages au changement climatique. Cette étude a permis de **tester une méthode et des indicateurs, et de proposer des leviers d'adaptation, agronomique et zootechniques** pour différents cas et à différentes échelles temporelles.

Des diagnostics haies bocage sur les bassins versants prioritaires

L'association Arbres haies paysages d'Aveyron réalise des diagnostics de haies à l'échelle de l'exploitation agricole, sur les bassins prioritaires de l'Olip, de la Briane, et de la Serène. Ces diagnostics sont l'occasion de sensibiliser aux différents rôles de la haie, de faire le point sur les haies et leur état, et d'apporter des conseils de gestion, de restauration, voire de replantations.

7 diagnostics ont ainsi été réalisés en 2024

Certains déboucheront sur des travaux de plantations ou de régénération de haies, et ont également été une porte d'entrée pour proposer d'autres actions du contrat de rivière qui se concrétiseront dans les années à venir.

Dans le cadre de ces actions en partenariat avec l'Association AHP12, la journée de démonstration du sécateur hydraulique à Séverac d'Aveyron en mars a eu beaucoup de succès.

Mobilisation de fonds européens - Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEc)

Les MAEc permettent **d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement ou le maintien de pratiques combinant performance économique et performance environnementale.**

L'engagement des MAEc sur les bassins Olip, Briane, Serène s'est poursuivi comme en 2023 avec une forte adhésion.

Ce sont 1 091 800€ qui ont été apportés pour les 5 années de contractualisation des engagés de 2024. **Ce qui porte à**

1 668 000€ l'enveloppe engagée en aide directe aux exploitations sur ces deux premières années d'engagement. Un bilan qui sera prometteur une fois la campagne 2025 engagée !

Notre territoire est reconnu comme dynamique sur cette thématique, puisque nous avons été invités à présenter notre retour d'expérience à la CRAEC de juillet 2024.

Veille foncière sur les zones humides : des avancées notables

L'action de veille foncière sur les zones humides du bassin versant des Serènes a connu **des progrès importants courant 2024 :**

- 14 nouveaux propriétaires ont été informés par courrier,
- 3 visites de terrain ont été réalisées pour des conseils sur place,
- 1 rétrocession SAFER a donné lieu à la **mention de la présence d'une zone humide et de nos coordonnées dans les documents officiels de vente**



Diagnostic de haie sur une exploitation - Pays de Salars



Démonstration du sécateur hydraulique - Des Causses à l'Aubrac



Bien gérer les zones humides avec les MAEc - Ouest Aveyron Communauté



Visite d'une zone humide Aveyron Bas Ségala Viaur

L'évolution de l'outil vigifoncier permet désormais de ne cibler la veille que sur les zones humides inventoriées. Cela représente un gain de temps (pas de vérification manuelle à faire à chaque notification), et financier (coût dépendant du nombre de notifications). Cela a permis **d'étendre la veille foncière à toutes les zones humides à l'échelle du bassin versant Aveyron Amont à compter du 1^{er} janvier 2025.**

Engagement de l'enquête « Plans d'eau »

En septembre 2024, le comité technique réuni exceptionnellement a validé la réorientation des actions « plan d'eau » du contrat de rivière, qui peinaient à être efficace. L'enquête vise à identifier les freins et leviers pour la mise en œuvre d'actions et d'une gestion concertée à l'échelle de sous-bassins. Elle a été envoyée aux propriétaires de 294 plans d'eau du bassin versant de la Serène et 50 du bassin de la Briane.

Fin 2024, les propriétaires et/ou exploitants ont répondu pour 68 plans d'eau « Serènes » (23%) et 7 plans d'eau « Briane » (14%).

Le travail se poursuivra au gré des rencontres de terrain, dans le premier trimestre 2025.

Un forum Agroécologie pour les étudiants du lycée et de l'institut François Marty

Nous avons contribué à l'organisation d'une journée pour recevoir 100 étudiants, sur le thème de l'agroécologie.

Ils ont visité l'exploitation de Nicolas Guibbert à La Fouillade. Plusieurs ateliers concrets ont permis d'aborder les enjeux liés à l'eau et les solutions pratiques que les exploitants peuvent mobiliser pour contribuer à la préservation des milieux aquatiques tout en optimisant leur activité :

- Gestion des zones humides
- Optimisation environnementale des plans d'eau
- Mise en défens et abreuvement
- Fertilisation en zone vulnérable
- Les haies, leurs intérêts et services rendus, leur gestion et valorisation

Les expérimentations continuent avec l'Agri-campus La Roque sur Nostre Seigne

L'Agri Campus La Roque assure la gestion par agropastoralisme des zones humides et d'expansion de crues de Nostre Seigne. Des projets pédagogiques sont mis en place par l'équipe enseignante.

Sensibilisation des propriétaires forestiers du bassin du Lugagnac

Les actions « Forêt » se sont poursuivies, avec la réalisation et la diffusion du guide pour une meilleure prise en compte des milieux aquatiques dans la gestion forestière, ainsi que l'animation d'une réunion auprès des propriétaires forestiers du massif de Lugagnac.

Bilan et écritures du nouveau programme

Les actions agricoles se poursuivront jusqu'à la fin du premier semestre 2025. Un bilan sera réalisé à la fin du mois de juin, permettant d'identifier les freins et les leviers. Sur cette base, un nouveau programme d'action sera élaboré. Tout au long de cette période de transition, des formations, des sensibilisations et un soutien technique seront maintenus.



2.5/ La prévention des inondations - Mise en œuvre du PEP PAPI

Validation du programme inondation PEP PAPI

L'année 2024 a été marquée par la validation du programme d'études préalable (PEP) au PAPI Aveyron amont. Ce programme, qui a pour but de préparer l'élaboration d'un PAPI complet sur le territoire, doit se déployer sur les années 2024-2026 grâce à une animation dédiée au sein de la structure.

Le PEP PAPI Aveyron amont se décline en 7 axes thématiques dans lesquels se regroupent un panel d'actions (amélioration des connaissances, amélioration de la conscience du risque, gestion de crise, diagnostics de vulnérabilité, etc.). En 2024, plusieurs actions ont pu être lancées ou, à minima, préparées méthodologiquement pour démarrer dès le début de l'année 2025.

Zoom sur les actions déployées en 2024

Implantation de nouveaux repères de crues

Cette action, qui nécessite un important travail de recensement des niveaux d'eau et des lieux de pose, a été réalisée en grande partie en 2024 (recensement, consultation des entreprises, conventions, relevés par le géomètre, etc.). Cette **action de sensibilisation et d'amélioration de la conscience et de la mémoire du risque** concerne les communes de Palmas d'Aveyron, Laissac, Bertholène, Gages-Montrozier, Toulonjac, Villefranche-de-Rouergue et Laguépie. Elle sera proposée de nouveau aux communes dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI complet.



Repères de crues - Comtal Lot Truyère

6 nouveaux repères de crues et 3 échelles limnimétriques installés par les communes début 2025.

Réalisation de l'étude test sur le bassin du ruisseau de Fontanges (A 4.4)

Cette étude répond aux enjeux de prise en compte du risque inondation dans les projets d'aménagement et dans l'urbanisme. L'EPAGE Aveyron amont, en partenariat étroit avec Rodez agglomération et la commune d'Onet-le-Château, a porté cette étude. Son objectif est de définir un coefficient maximal d'occupation du sol sur ce secteur afin de maîtriser au mieux les phénomènes de ruissellement urbain et les inondations potentielles liées. Les résultats de cette étude seront connus en début d'année 2025 et se traduiront par des mesures et des solutions concrètes qui pourront être intégrées dans les futurs documents d'urbanisme, dont le PLUI

Retour d'expériences : inondation d'octobre 2024 à Sévérac d'Aveyron

Les missions du syndicat ne s'arrêtent pas à la simple mise en œuvre des actions inscrites dans les différents programmes. L'équipe accompagne également les collectivités sur tous les sujets en lien avec les compétences GEMAPI. Sur le volet inondation, **la commune de Sévérac d'Aveyron a pu bénéficier d'un accompagnement ciblé suite aux inondations d'octobre 2024**. Cet accompagnement s'est traduit par des rencontres sur le terrain, des interventions pour traiter en urgence la végétation et les embâcles sur les secteurs les plus touchés, la réalisation d'une note technique permettant de retracer l'évènement et de lister les préconisations et par un accompagnement des acteurs locaux dans la mise en œuvre de ces actions (appui pour les dossiers l'eau sur l'eau, diagnostics de vulnérabilité, réflexion sur les systèmes d'alerte locaux, etc.).



Article de presse du 10 octobre – Causse Aubrac

Préparation de la mise en œuvre des actions prévues en 2025

En parallèle de la mise en œuvre de ces actions, la préparation méthodologique d'autres actions a été réalisée sur la seconde partie de l'année 2024 ce qui permettra de lancer, dès le début de l'année 2025 les consultations des entreprises nécessaires à leur mise en œuvre. C'est le cas des actions en lien avec la réalisation des diagnostics de vulnérabilité des habitations et des bâtiments publics ou encore des actions de sensibilisation telle que l'installation de panneaux de sensibilisation sur le territoire.

2.6/ La sensibilisation

Mon école mon cours d'eau

Depuis 2021, un catalogue d'animations en lien avec la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est proposé aux écoles du territoire. Ce sont au total 23 animations différentes, réparties en 5 grandes thématiques, qui ont été animées par la Fédération de Pêche, le CPIE, la LPO, l'ADASEA D'OC, et des animateurs privés.



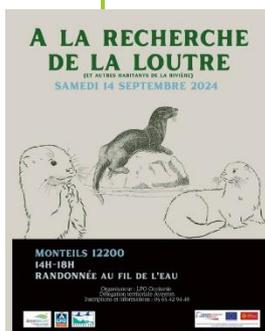
Le programme d'animations est maintenant proposé sur l'année scolaire

89 animations ont eu lieu entre septembre 2023 et juin 2024, elles ont concerné 1 746 élèves.

Cette saison, nous avons organisé des animations spécifiques pour les écoles du ruthénois, à l'occasion de la semaine du développement durable organisé par Rodez Agglomération, et pour les écoles de Villefranche-de-Rouergue, dans le cadre de la sensibilisation du public à un projet de désimperméabilisation de la place Fontanges, en partenariat avec la mairie de Villefranche-de-Rouergue.



Animations diverses et variées auprès de tous les publics



- **Des interventions ponctuelles** sur demande auprès des établissements scolaires : Brevet Professionnel JEPS MFR (Pays Ségali), Collège St Joseph (Ouest Aveyron), interventions scolaires au CFA et à Campus XII avenue (Rodez Agglo),

- **Des journées développement durable en milieu scolaire** : rallye citoyen à Villefranche-de-Rouergue, festival « futurs proches » à l'IUT et à Champollion à Rodez,

- **Participation à des initiatives locales** : journée sur l'alimentation durable du PAT Ouest Aveyron Communauté, forum d'éducation au développement durable à Rodez, fête de la science en Aveyron, 2 animations lors des journées du patrimoine, Acte Eau dans les communes de Sébazac-Concoures et le Monastère.....

- **Présentation des actions Aveyron Amont à l'échelle Adour Garonne** : intervention lors de la journée « défi de la gestion intégrée des eaux pluviales »



Plus de 200 animations vers des publics diversifiés

Une page Facebook pour suivre l'actualité du syndicat



@ Aveyron Amont

Dans le fil d'actualité : 49 publications consultées par **19 078 comptes**

Sur la page Facebook : 7 534 vues, 1000 interactions (j'aime, partages, commentaires...) et 90 nouveaux followers.

En Image

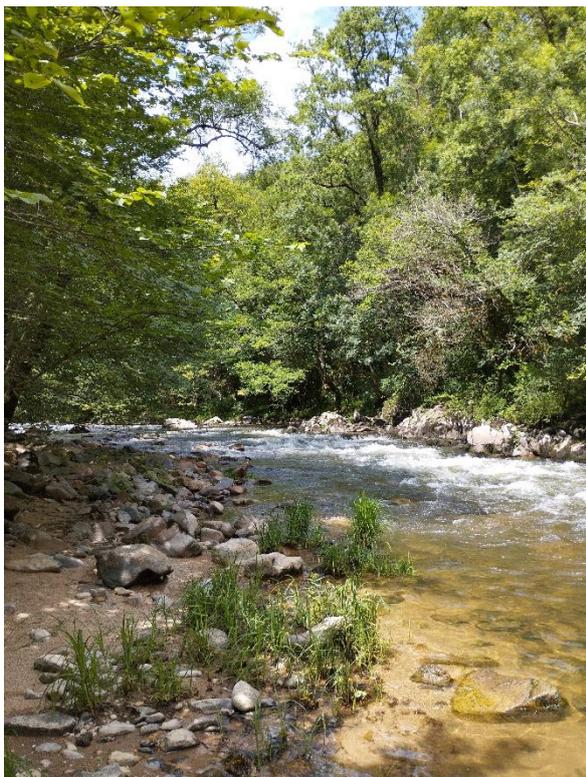


Sensibilisations pour tous les publics





Des travaux
Et
Des résultats





4 points de baignade sur la rivière Aveyron en 2024



EPAGE Aveyron Amont

contact@aveyronamont.fr

www.aveyronamont.fr

05 65 63 58 21

Partenaires financiers :



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Et adhérents :

